PV 29 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 9 OCTOBRE 2009

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	COLLARD Anne	anne.collard@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	Willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	VAN DEN HOUTE Anne-Marie	anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public-mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
EUCG	COOPER Timothy	timothy.cooper@ec.europa.eu
BRUSSEL MOBIEL	DEPOORTERE Frederik	f.depoortere@mrbc.irisnet.be
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
PRO VELO	DEPIREUX Jeanne	j.depireux@provelo.org
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
IBSR	JADOUL Muriel	muriel.jadoul@ibsr.be

Excusés

Ville de Bxl - Urbanisme/espace public-mobilité	VAN OBBERGHEN Pierre	pierre.vanobberghen@brucity.be
Promenade verte de NOH	DEBONGNIE Ghislain	debongnieghislain@skynet.be
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jacques	ddekoster@yucom.be
CDH BC	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
Police Bruxelles-Ixelles	BURY André	andre_bury_polbrutrat@msn.com

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

Remarques :

- Les associations souhaitent qu'avant d'entamer les points de l'ordre du jour, un suivi des points de la réunion précédente leur soit présenté. Il y est répondu favorablement.
- Pro Velo sera à nouveau représenté en la personne de Madame Jeanne Depireux.

2. Stationnement vélo : état de la situation

- Rue de Spa et rue Van Maerlant : toutes les demandes d'arceaux vélo sont systématiquement transmises au département Travaux de Voirie qui les collationne et les analyse. Une fiche d'implantation est réalisée qui tient compte des adaptations nécessaires et les arceaux sont placés par lots en se conformant

à cette fiche. Actuellement, 700 exemplaires ont été placés. Un marché de 200 unités supplémentaires est prévu chaque année, avec, comme nouveauté, la possibilité d'opter pour un modèle en inox. Il est prévu de commencer l'installation des 200 prochains arceaux, dès novembre 2009.

- Rue du Noyer : bien qu'il s'agisse d'une voirie régionale, Schaerbeek a placé des range-vélos aux oreilles de trottoir en voirie, hors du chemin des piétons. (voir photos distribuées en séance). A la Ville de Bruxelles, de tels aménagements nécessitant sur les voiries régionales une concertation entre Région en Commune, n'existent pas. Les membres de la commission estiment que les aménagements schaerbeekois sont utiles mais qu'ils présentent un caractère provisoire et inachevé. Mieux vaut intégrer directement les arceaux dans de vraies oreilles de trottoirs.

- Place Ste-Catherine : enlèvement des U renversés qui gênent sur la place en raison du marché et placement de nouveaux U rue Ste Catherine de part et d'autre de la place. Après travaux, d'autres seront ajoutés rue du Vieux Marché aux Grains côté Dansaert.

=> *Le fichier Excel des arceaux placés et à placer ainsi qu'un exemple de fiche d'implantation seront envoyés aux membres afin qu'ils puissent, en connaissance de cause, introduire de nouvelles demandes. Il est proposé que la liste des lieux de placement des 200 prochains arceaux soit analysée lors de la prochaine réunion de la Commission Vélo.*

3. Projet pilote de vélobox : bd de Dixmude : évaluation

Pas encore d'évaluation officielle mais les utilisateurs ont réagi positivement à l'initiative.
Pas de problèmes de vandalisme. Il n'y a pas lieu d'attendre l'agence de stationnement qui ne sera pas mise en place tout de suite. A noter la volonté de placer un vélobox près de la passerelle au-dessus du chemin de fer dans le cadre du contrat de quartier « Léopold à Léopold » à Laeken. L'idée serait d'en prévoir dans d'autres contrats de quartiers avec gestion centralisée. Un des critères d'installation pouvant être des lieux densifiés, où les superficies habitables sont limitées et où il n'y pas de caves dans les immeubles. Pour 2010, le cabinet de l'échevin des travaux de voiries proposera que la Ville finance 10 nouveaux vélobox. Une demande de PU sera introduite.

⇨ ***Si le projet d'extension des vélobox est budgété, le département Travaux de voiries présentera, pour la prochaine séance, les critères sur lequel il compte s'appuyer pour déterminer l'emplacement des futurs vélobox.***

4. SUL : état de la situation

- Rue aux Laines : demande en cours de l'avis de police et ce, avant l'exécution de l'installation des panneaux nécessaires. Le marquage n'est pas prévu. Question de budget. Pourrait se justifier car on est sur un ICR.

=> la demande de PCM pour éviter le stationnement en double file au passage Yourcenar sera examinée dans le cadre de la prochaine réunion « ICR Pentagone ».

- Rue Stéphanie : pas de SUL en réalité mais SUL sur la carte cycliste ! Il y a une série de rues en SU qui n'ont pas été mis automatiquement en SUL vu le danger. Ici, la raison est peut-être la présence du tram.

  => Envoi de la liste des rues en SUL aux membres de la Commission. Pour celles qui ne le sont pas encore, il est demandé aux associations de voir si c'est à envisager et moyennant quels aménagements. A discuter lors de la prochaine réunion.

5. Aménagement de pistes cyclables

- Rue de Namur : présentation des plans revus. Prochaine étape : passage au collège et demande de PU. Remarques des associations :
  - Trop de place à la voiture et regret qu'on l'ait abandonné l'idée d'un trafic contrarié avec une sortie vers Bréderode. Dans le plan présenté, le trafic de transit resterait possible en montée.
  - Déplacer les logos vélo en montée au milieu de la bande « voiture », pour éviter que le cycliste ne serre à droite les portières des véhicules en stationnement.
  - Réduire la bande voiture de 3,5 m à 3 m pour éviter que les véhicules ne doublent les vélos et mordent la PCM en descente.
  - Nécessité d'avoir une vraie bordure marquant la présence d'un vrai trottoir traversant côté place Royale, ce qui n'est pas rencontré si on l'abaisse presqu'au raz du sol pour le confort des cyclistes.

- Rue de Laeken : le marquage des logos vélos est prévu. Demande de suivre l'exemple de la Région.

  => les TdV prendront contact avec Bruxelles-Mobilité (Eric Falier)

  La commission est informée du fait que la borne publicitaire Villo de la rue de Laeken sera déplacée car trop dangereuse pour la visibilité des usagers de la route. Un avis de police a été rendu en ce sens. Les associations signalent qu'en général, les bornes publicitaires gênent la visibilité des cyclistes qui sortent des stations.

- Rue Dansaert : sont prévus le réasphaltage ainsi qu'une PCM entre le Vieux Marché aux Grains et le Nouveau Marché aux Grains.

- Boulevards centraux : Pas de planning prévu par Beliris. Il y a des problèmes de budget. La Ville voudrait pouvoir avancer mais il faudra sans doute phaser les travaux, d'autant qu'il y a de nombreux autres chantiers qui risquent d'interférer (Impératrice, Monnaie, Petite ceinture canal….) ? Malgré ce contexte budgétaire, les associations réclament des marquages provisoires, les plans existent. Ils signalent l'insécurité des boulevards (le président de Pro-Vélo a été sérieusement accidenté).

  => A discuter au sein du Collège, avec le Bourgmestre et sa Police.

6. **Ouverture des bandes bus + vélos**

Square Ambiorix : bandes bus/vélos : pas de réactions des riverains. Le GAQ considère que, vu le problème du stationnement, la situation actuelle doit être maintenue.

=> A court terme, prévoir des logos vélo au tournant/croisement avec Clovis/Palmerston pour mieux indiquer leur trajectoire et garantir leur sécurité.

7. **Ouverture du cul de sac av. Michel-Ange**

Cette demande est reprise dans le planning des Travaux de Voirie mais il faut faire le lien avec le projet d'aménagement du pourtour du Parc du Cinquantenaire (projet Beliris, budget 2011) et l'avenue de Cortenbergh qui est régionale.

8. **Résolution du Parlement flamand pour les « fietsnelwegen » (RER vélo)**

Proposition de résolution en ce sens au Parlement Flamand. Pour rappel, le projet de plan IRIS 2 propose d'utiliser des couloirs en contrebas des voies de chemin de fer pour tracer de nouvelles lignes cyclistes bruxelloises.
Les associations demandent d'être informées des progrès du réseau. La Ville soutient ce réseau (ex. accord sera donné dans le cas du Harenweg, à cheval sur Haren/région flamande. Il est envisagé que son financement soit assumé par l'Europe).

Divers :

1. **Plan communal de mobilité** : participation des cyclistes et rôle de la commission vélo : il est prévu un conseil consultatif en mobilité où le Gracq, par l'intermédiaire d'Eric Nicolas, représentera les cyclistes. Des réunions de consultation de la population sont prévues en phase 1 et 3 et une enquête publique sera organisée sur le projet de plan (phase 2) où les cyclistes peuvent faire entendre leur voix.

2. **Signature de la charte vélo de Vélo-city** par la Ville de Bruxelles.

3. **Entretien ICR Canal, et, en général, des pistes cyclables**: le manager régional prendra contact avec Bruxelles-Propreté en vue de la signature d'un protocole d'accord.

4. A la demande des associations, il est demandé de prévoir en vue de la prochaine réunion, les dates des commissions 2010.

PROCHAINE REUNION
VENDREDI 27 NOVEMBRE A 9 HEURES
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36